

L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux personnes pratiquant l'assurance construction, Responsables et gestionnaires de sinistres, Promoteurs immobiliers et maîtres d'ouvrage, Architectes et ingénieurs du BTP, Juristes.



Prérequis

- Avoir suivi la formation Assurances Construction ou avoir un niveau équivalent.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices Assurances Construction avant la formation.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents volets de la police Dommages ouvrage, les garanties obligatoires et facultatives, les exclusions
- Appréhender les règles juridiques ; la gestion des sinistres



Contenu de la formation

- 1 Les principes juridiques de l'assurance Dommages Ouvrage
 - Garantie de base et extensions de garantie
 - Souscription et prise d'effet des garanties
 - Formalités à accomplir
 - Critères de tarification
 - Les exclusions
 - Responsabilité décennale : garantie et extensions de garantie, exclusions et conditions d'octroi des garanties.
- Gestion des sinistres Dommages Ouvrage
 - Rôle et initiative de l'expert missionné par la Compagnie
 - Expertise de l'assureur dommages ouvrage, les deux critères du sinistre indemnisable, convention d'expertise et délais imposés à l'assureur, recours contre l'assureur R.C. décennale.
 - Sinistres avant réception de l'ouvrage : les différents types de dommages pouvant mettre en cause votre responsabilité en tant que maître d'ouvrage (aux tiers ou aux membres du chantier) - Les différents types de dommages pouvant affecter un bâtiment en cours de construction.
- Formations complémentaires
 - Responsabilité Civile Décennale - Tours Risques Chantier
 - Gestion Technique des sinistres Assurances Construction

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Des exemples de contrats et des clauses assurantielles seront présentés et commentés. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses.
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.